CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E33853** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2027**

ÉDITÉ LE **26/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2002
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/2002
Capital : 14 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT YAN

Siret : **443 202 494 00011**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 43006753
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146821677
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146821677
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **SOCIETE PURAVET**

ROUTE DE MARCIGNY
30 ZA LE THEUREAU
71600 SAINT-YAN

Téléphone : 03 85 84 93 28 **Fax :** 03 85 84 98 24
Portable : 06 07 64 10 27

Site Internet :
E-mail : contact@puravet.fr

Responsabilité légale :
MARSAC THIERRY GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	12/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/11/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.